

AVIS PUBLIC

Adoption du règlement n° 361

Avis public est, par la présente donné, par la soussignée directrice générale adjointe que le Conseil municipal de Havre-Saint-Pierre a adopté, lors de sa séance ordinaire du lundi 4 avril 2022, le règlement n° 361 « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 298 permettant d'intégrer au zonage 60R, l'usage 543 (enseignement élémentaire et secondaire (public ou privé) », a été approuvé par la MRC de Minganie et est entré en vigueur le 12 avril 2022.

Ce règlement a pour but de modifier la zone 60R pour intégrer *l'usage 543 (enseignement élémentaire et secondaire (public ou privé))*, afin de permettre la construction d'un établissement scolaire

Une copie de ce règlement est déposée au bureau municipal situé au 1235, rue de la Digue RC.1 où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

Donné à Havre-Saint-Pierre, ce 5^e jour de mai 2022.



Laura Mansbridge, directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-joint en affichant copie aux endroits désignés par le Conseil le 5 mai 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5^e jour de mai 2022.



Laura Mansbridge, directrice générale adjointe